

proportion de personnes isolées ayant effectué le bilan nutritionnel. Il peut donc être supposé que l'état nutritionnel décrit dans cette étude peut être meilleur que celui de l'ensemble de la population se rendant dans les structures d'aide alimentaire, d'autant que le suivi médical pour une maladie était l'une des causes de refus.

Ces premiers résultats soulignent l'importance des actions de préventions, notamment d'ordre nutritionnel, mais également les besoins de prise en charge médicale pour cette population en situation de précarité.

## RÉFÉRENCES

[1] Leclerc A, Fassin D, Grandjean H, Kaminski M, Lang T. Les inégalités sociales de santé. Inserm / La Découverte (Recherches). 2000. 448 p.

- [2] Deschamps V, Bellin-Lestienne C, Noukpoapé A, Darmon N, Hercberg S, Castetbon K. Caractéristiques sociodémographiques des personnes recourant à l'aide alimentaire, étude Abena, 2004-2005. Bull Epidemiol Hebdo 2006; 10-11:78-9.
- [3] Sobal J, Stunkard AJ. Socioeconomic status and obesity: a review of the litterature. Psychol Bull 1989; 105:260-75.
- [4] Savanovitch C, Deschamps V, Castetbon K, Hercberg S. Situation et évolution du statut nutritionnel et de l'activité physique de la population en France, 1997-2003. Institut de veille sanitaire (InVS), Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), 2006.
- [5] Bellin-Lestienne C, Dsechamps V, Noukpoapé A, Darmon N, Hercberg S, Castetbon K. Consommations alimentaires et place de l'aide alimentaire chez les personnes incluses dans l'étude Abena, 2004-2005. Bull Epidemiol hebdo 2006; 10-11:79-81.

Cette étude a été réalisée en collaboration avec les Centres d'examen de santé de la CnamTS de Paris, Bobigny, Dijon et Marseille. B. Faucheux, M. Lucq, D. Rome et F. Saccoccio ont

réalisé le recueil des données en tant que diététiciennes – enquêtrices. Les auteurs adressent leurs remerciements aux associations d'aide alimentaire les ayant accueillies.

# Les usages de l'aide alimentaire à la lumière des liens sociaux : un aspect du volet socio-anthropologique de l'étude Abena

Christine César (christine.cesar@cnam.fr)

Usen, Institut de veille sanitaire, Université de Paris 13, Conservatoire national des arts et métiers, Bobigny

## INTRODUCTION

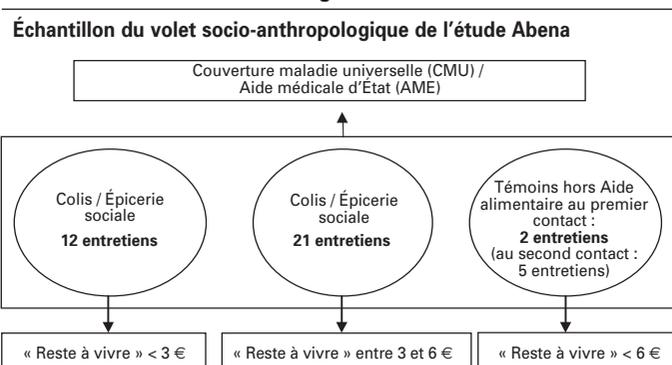
Le travail qualitatif d'analyse socio-anthropologique de l'étude Abena cherchait à décrire et analyser de façon approfondie l'articulation entre l'aide alimentaire et les conditions de vie des personnes y ayant recours. Une des finalités de ce travail est que soient pris en compte les effets des configurations sociales sur l'organisation et les comportements alimentaires, afin de mieux connaître les usages qui sont faits de l'aide alimentaire et compléter ainsi l'approche épidémiologique conduite en parallèle. L'objectif de cet article est d'explorer l'hypothèse de la dimension structurante des liens sociaux [1] (famille, amis, institutions, etc.) pour comprendre la place de l'aide alimentaire dans l'économie domestique et l'influence de ces liens sur les stratégies d'approvisionnement.

## MÉTHODES

### Recrutement des sujets

La construction d'un échantillon raisonné de 35 entretiens a cherché à faire varier les formes d'aide alimentaire (gratuite : colis ; payante : épicerie sociale) en limitant les effets de générations (âge compris entre 30 et 59 ans) et en prenant acte des niveaux de « reste à vivre », (ressources disponibles calculées hors charges fixes par jour et par personne) pour en apprécier le poids déterminant [2][3]. L'échantillon réalisé (figure 1) comprend trois groupes : deux groupes de populations ayant recours à l'aide alimentaire que nous proposons de classer *a posteriori* en fonction de leur « reste à vivre » par jour et par personne (douze entretiens dans des familles en dessous de 3 € et 21 dans des familles disposant de 3 à 6 €) ; le troisième groupe correspond à un groupe témoin regroupant des personnes qui au moment d'un premier contact (deux familles) ou d'un second contact n'ont pas recours à l'aide alimentaire. Les seuils de 3 ou 6 euros correspondent aux critères établis par les principales associations nationales pour ouvrir l'accès aux requérants de colis, d'épiceries sociales (ces différents seuils et organisations indiquent l'hétérogénéité du fonctionnement de l'aide alimentaire en France). Le seuil de pauvreté alimentaire est défini en fonction des sources à 3,45 € (Institut national de la statistique et des études économiques-Insee) [4], 3,70 € (Institut national de la recherche agronomique-Inra) [5], 3,50 € (Institut national de la santé et de la recherche médicale-Inserm) [6]. Le choix de n'inclure que des foyers avec enfant sert la maximisation des contraintes en matière d'alimentation. Les situations ont aussi été contrastées selon le niveau de formation, la morphologie sociale de la famille (famille nombreuse ou pas, monoparentale ou pas, intégrant une trajectoire migratoire ou pas). Ces éléments étaient saisis en consultant les dossiers établis par les associations caritatives ou lors des entretiens. Le recrutement d'un groupe témoin de personnes ne recourant jamais à l'aide alimentaire permet de mieux identifier les freins d'accès aux distributions. Ces bénéficiaires de la Couverture maladie universelle ont été identifiés dans un Centre d'examen de santé de la Caisse primaire d'assurance maladie.

Figure 1



### Recueil des données

L'étude s'est déroulée en trois sessions de deux mois (automne et hiver 2004, printemps 2005) en région parisienne sur quatre sites de distribution de colis et quatre épiceries sociales. Une exploration a été réalisée en milieu rural.

Les entretiens approfondis de type biographique ont été réalisés au sein des foyers afin d'accéder à l'unité familiale pour d'une part, fonder les déclarations sur des observations et d'autre part, saisir la disparité intrafamiliale des rapports à l'alimentation. Le recours à des méthodes ethnographiques comme l'utilisation de photographies des lieux de stockage, préparation et consommation s'est accompagné de l'enregistrement des entretiens et de leurs retranscriptions intégrales.

Quand cela a été possible, les entretiens ont été répétés pour appréhender notamment deux phénomènes : les effets de l'aide alimentaire sur les pratiques antérieures et la flexibilité du budget alimentaire. Pour apprécier ces changements, des personnes ont été sélectionnées à leur entrée dans l'un des dispositifs d'aide alimentaire et interviewées à nouveau deux mois après ; d'autres ont fait l'objet d'un entretien en début puis en fin de mois afin de mettre en évidence l'élasticité de la réponse alimentaire et la hiérarchisation des priorités dans le paiement des factures et autres frais variables.

## RÉSULTATS

A ressources économiques comparables, il existe une forte hétérogénéité des usages de l'aide alimentaire en fonction des conditions matérielles d'existence (type d'hébergement, niveau d'équipement électroménager), qui s'éclairent à la lecture des soutiens mobilisables et des circuits d'informations disponibles. L'aide alimentaire peut alors correspondre à trois fonctions principales :

- un soutien, l'aide alimentaire étant utilisée en complément d'autres approvisionnements ;

- une assistance, l'aide constituant alors l'essentiel de l'alimentation du foyer et quelques aliments étant achetés en complément ;  
- une dépendance, l'aide représentant la source exclusive de l'alimentation, les autres sources d'approvisionnements étant résiduelles (sel, ketchup, levure...).

### Effets de l'entourage sur l'alimentation

Les réponses familiales peuvent se décliner en dons en nature (aliments, équipements électroménagers), invitations à partager des repas (assortis de surplus à emporter), allant jusqu'à offrir un hébergement assurant gîte et couvert : l'aide alimentaire est alors un complément, une contribution au foyer hébergeant.

Quand la famille est éloignée, notamment du fait d'une trajectoire migratoire, certains « bénéficiaires » peuvent être accueillis à l'hôtel dans des conditions d'installation très précaires ; ces demandeurs d'asile ou ces « sans-papiers » (en l'occurrence ni régularisables, ni expulsables) relèvent régulièrement d'une dépendance exclusive face à l'aide alimentaire. Or la composition nutritionnelle moyenne d'un colis représente 800 kcal/jour/personne [7] et n'est donc pas adaptée à ce type de situation. Ils disposent cependant de savoirs techniques culinaires importants : maîtrise de la fermentation (fabrication du pain), pratique de la friture (beignets, frites artisanales), recyclage de tous les restes (pain perdu, pouding...), etc. L'accès au travail et aux minima sociaux peut faciliter l'installation dans un appartement et permet d'organiser des stocks.

La présence d'une parentèle dans l'hexagone n'est pas pour autant synonyme de contribution alimentaire et/ou matérielle. En particulier pour les personnes issues de fratries nombreuses et elles-mêmes exposées dès leur enfance à la pauvreté, les soutiens semblent limités, voire inversés : certains partagent leurs colis avec d'autres membres de leur fratrie.

La présence d'un lien de conjugalité n'est pas exempt de tensions générées par les difficultés matérielles et que l'alimentation peut cristalliser en affectant les rôles traditionnels. La prise de poids rapide, l'apparition de troubles du sommeil, de maladies chroniques perturbent les rythmes et habitudes alimentaires, affectant ainsi la vie du couple et l'image de soi. Les relations affinitaires (souvent construites à l'époque d'une insertion professionnelle, parfois sur les sites de distribution) peuvent prendre le relais du soutien familial. Nous avons pu constater que peut s'organiser alors un compagnonnage entre familles monoparentales, qui mutualisent des moyens (lieux de conservation, robots ménagers, voiture...), des compétences (échanges de techniques, partage des informations sur les réseaux d'aide alimentaire...) et des pratiques (s'approvisionner ensemble, s'échanger les denrées, se faire remplacer pour aller chercher les denrées distribuées en cas d'obligation administrative, s'inviter à manger entre soi, se mettre au régime ensemble pour maigrir...). Cela leur permet de renforcer leur capacité à « faire face », tout en limitant l'isolement social.

Au croisement de ces différences de liens sociaux, l'alimentation des enfants, plus particulièrement pour les anniversaires constitue un moment paroxystique des contraintes et possibilités de l'unité familiale (qui invite-t-on ? Peut-on rendre une invitation ? Qu'offre-t-on à manger ? Comment faire comprendre en fonction des âges, l'absence ou le rationnement de certains produits, etc.). Sur un mode plus quotidien, le goûter à l'école catalyse les tensions. Confrontés à une société globale qui valorise les produits industriels, tiraillés entre les différents impératifs financiers, les parents tentent de protéger leurs enfants des stigmates de la pauvreté économique.

### Les lieux d'approvisionnement

Les possibilités physiques d'accès [8] constituent une contrainte majeure : existence (ou non) dans le secteur de certains formes de commerces, coûts des déplacements, capacité de transport, problèmes de santé... Compte-tenu de ces éléments, 5 stratégies dominantes se dégagent (dont certaines seulement semblent pouvoir se cumuler) :

- la proximité, cette orientation est privilégiée par les familles n'utilisant pas les transports en commun et ne disposant pas de lieu adéquat de stockage. Sans ressources ou presque, elles achètent ponctuellement des condiments (sel...) et des légumes à l'unité (oignons...). Elles reconnaissent « faire les poubelles »

(origine de la plupart de l'électroménager et régulièrement de denrées comme le pain). Ce sont le plus souvent des dépendants exclusifs de colis ;

- la « baisse en gamme ». Il s'agit de conserver les mêmes lieux de chalandises (grandes et moyennes surfaces et *hard discounts*) mais en se concentrant sur les promotions et premiers prix. L'achat dans les marchés hebdomadaires (de catégorie I ou Extra) est supprimé. Cette veille constante, souvent solitaire, nécessite du temps pour « fouiner » (enfants scolarisés ou conjoint mobilisé) et des capacités de stockage. Elle semble être plus souvent le fait de personnes entrées récemment dans la précarité et/ou en déclassement social. L'épicerie sociale leur offre alors l'avantage de pouvoir maintenir un accès à des produits consommés auparavant ;

- la mutualisation d'achats chez les grossistes. Cette stratégie nécessite généralement une voiture et résulte d'une dynamique de compagnonnage qui semblerait plus présente chez les familles monoparentales ou les familles élargies. Elle s'assortit d'une capacité technique et matérielle à transformer des produits frais (notamment l'éché pour les fruits). Elle peut s'inscrire aux côtés des colis ou de l'épicerie ;

- le renoncement à la grande distribution. Cette situation est plus spécifique des familles ayant recours aux colis alimentaires et pour lesquelles le *hard discount* n'y occupe plus qu'une place marginale ; cette stratégie est synonyme d'une conversion au « marché de l'après-midi » où prévalent des fruits et légumes de catégorie II : il est alors possible de bénéficier de prix attractifs ;

- le jardinage reste anecdotique en milieu urbain mais plus significatif en milieu rural, notamment en situation de cohabitation intergénérationnelle ; il peut se conjuguer à la cueillette et plus souvent pour les exploitants agricoles au maintien d'une basse-cour.

### CONCLUSION

L'analyse des liens sociaux permet d'affiner la compréhension des usages qui sont faits de l'aide alimentaire et à même niveau de ressources disponibles, leur diversité apparaît tout à fait discriminante pour le rôle de ce type d'aide ; elle permet aussi d'appréhender la vulnérabilité de ces liens en situation de pauvreté. Les familles dotées d'un réseau diversifié peuvent y puiser quelques possibilités pour différer pour un temps les effets délétères d'une pauvreté économique structurellement organisée (par le faible niveau des minima sociaux et leurs conditions d'accès) mais elles apparaissent globalement comme en sursis tant ces situations de pauvreté s'avèrent corrosives pour l'estime de soi et l'équilibre alimentaire ; les moins soutenues sont aussi celles qui, disposant du moins de ressources financières, se trouvent livrées à la misère.

Le rapport d'étude complexifie cette analyse en intégrant d'autres variables (trajectoire professionnelle, niveau de formation, style de vie qui prévalait dans l'enfance ou avant l'entrée dans la pauvreté etc.) pour étudier aussi les usages du corps, les comportements alimentaires et les attentes face à la nourriture.

### RÉFÉRENCES

- [1] Paugam S. « La société française et ses pauvres », Paris, PUF, [1993], 2002, 317 p.
- [2] Murcott A. Nutrition and inequalities. A note on sociological approaches. Eur J Public Health 2002; 12:203-7.
- [3] Dowler E. « Poverty, Food and Nutrition » in Dowler E. (dir.), Berlin, Edition Sigma, 1997, 389 p.
- [4] Bertrand M. 20 ans de consommation alimentaire 1969-1989. Insee première 1992 ; 188:26-35.
- [5] Caillavet F, Combris P, Perchard S. L'alimentation des ménages à bas revenu en France, Alimentation et précarité 2002 ; 16:8-16.
- [6] Darmon N, Fergusson E. Impact of a cost constraint on nutritionally adequate food choices for French women: an analysis by linear programming. J Nutr Educ Behav 2006 [In Press].
- [7] Bellin-Lestienne C, Dauphin AG, Castetbon K, Darmon N. Enquête auprès des associations d'aide alimentaire. Rapport pour la Direction générale de la santé, juillet 2005. 52 p.
- [8] Caraher M, Dixon P, Lang T, Carr-Hill R. Access to healthy foods: part I. Barriers to accessing healthy foods: differentials by gender, social class, income and mode of transport. Health Educ J 1998; 57:191-201.